Fribourg, Suisse. — 38me année. — N° 296. Le numéro Cinq centimes. Lundi 21 décembre 19 8

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

C. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. K.

Nouvelles du jour

L'Allemagne a fait machine en arrière dans l'affaire des déserteurs de la légion étrangère, jugeant, suivant la *Gazette de la Croix*, qu'elle n'avait pas à s'interposer en faveur de gens qui, sans scrupule, se sont soustraits à leur devoir militaire et ont rompu leur serment de fidélité au chef de l'armée nationale, pour suivre des troupes étrangères en qualité de mercenaires.

Le meneur de la dernière affaire de rébellion du Sud-Oranais, l'Allemand de Pal, a écrit dernièrement en Westphalie une lettre, où il ne formule pas de plaintes contre la légion. Il demande seulement, en grâce, au nom de ses 171 camarades allemands, qu'on leur fasse un envoi de saucisses pour Noël. Dans sa lettre au charcutier, il appelle ces saucisses « d'inestimables trésors ». De même que les Anglais ne voient pas leur Christmas sans le traditionnel plum-pudding, le soldat de Pal avait aperçu en rêve un arbre de Noël lourd de saucisses. Nostalgie et gourmandise !

A propos de l'agence de désertion qui aurait son siège à Aix-la-Chapelle ou à Cologne, le gouvernement *fait déclarer par ses journaux officieux* qu'il n'a rien de commun avec ces gens-là. Le consul allemand de Casablanca n'aurait pas pu en dire autant.

***

On avait à peine appris que l'Allemagne ne prétendait pas protéger les Allemands déserteurs de la légion étrangère française qu'une nouvelle et grosse difficulté a surgi entre les deux pays.

Deux journaux, organes officieux du chancelier de Bülow, la *Gazette de Cologne* et la *Gazette de Francfort*, ont publié simultanément un article dénonçant que le commerce marocain s'oriente de plus en plus vers l'Algérie; que la France abuse de ses droits de police sur la frontière algéro-marocaine, et qu'il importe que cette frontière soit promptement fixée d'une façon précise.

Le *Temps* de Paris le prend de très haut avec cette nouvelle suggestion allemande. Il dit qu'il répond, d'accord avec le gouvernement français, que, si l'Allemagne intervenait directement pour réclamer une délimitation de frontière, il lui serait répondu qu'on refuse avec elle toute conversation à cet égard, et que, si elle mettait en mouvement Moulaï Hafid, il serait déclaré au sultan du Maroc que l'attitude de ses partisans sur la frontière obligeait plus que jamais la France à exercer tous les droits qu'elle tient des traités.

***

On continue, à Vienne, de considérer le gouvernement britannique *comme le metteur en scène de toute* l'agitation antiautrichienne, qui a si fort surpris les ministres de François-Joseph et principalement le baron d'Æhrenthal, ministre des affaires étrangères. On s'étonne de voir l'Angleterre protester contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, qui ne lui importe guère, quand elle n'a rien dit contre l'annexion de la Crète à la Grèce et à peu près rien contre l'indépendance proclamée par la Bulgarie.

En Allemagne, on explique ce phénomène par le fait que, derrière l'Autriche, c'est la politique allemande que l'Angleterre vise. Les Anglais souffrent à l'idée que l'Allemagne, par l'augmentation constante de sa marine, balancera un jour l'hégémonie navale de l'Angleterre. Mais à faire directement la guerre à l'Allemagne, les Anglais n'y songent pas. Ils veulent former une coalition antiallemande par la triple entente; ils pensent que, si un grand conflit surgissait, ils pourraient en profiter. Quant à tirer les marrons du feu, ils s'en garderont bien.

***

Le comité de direction de l'association des maîtres d'école catholiques de l'Allemagne a envoyé une pétition aux ministres de l'intérieur, des cultes et de la justice de tous les Etats confédérés, signalant la démoralisation croissante de la jeunesse par les écrits, les gravures et les spectacles (principalement les cinématographes) et concluant à des mesures sévères pour enrayer le mal.

Cette démarche est en connexion avec la Lettre pastorale collective envoyée dernièrement par l'Episcopat allemand pour attirer l'attention des parents sur les dangers que court la moralité de la présente génération.

***

Quandoque bonus dormitat Homerus. Le Centre allemand si vaillant, si persévérant à faire une politique de résultats, vient de se faire battre en une élection partielle, dans la province de Posen, dans la circonscription de Meseritz-Bomst, où plus de la moitié des électeurs catholiques ont voté pour le candidat conservateur au lieu de donner leurs voix au candidat du Centre. On a naturellement expliqué cet échec par la pression gouvernementale, mais la *Kœlnische Volkszeitung* n'hésite pas à rendre le Centre lui-même responsable de sa déconvenue. Elle démontre que le parti catholique a pratiqué, à l'égard de la province de la Prusse orientale et de la province de Posen, une politique d'abandon, à tel point qu'on pouvait dire que le Centre était un parti qui se recrutait dans l'Allemagne de l'Ouest et du Sud et que, s'il s'occupait de la Silésie, c'était comme s'il s'agissait d'une enclave dans l'Allemagne orientale.

Mais le Centre a une grande vitalité; il comprendra ce garde-à-vous et rachètera sa défaite.

Autour de la session fédérale

Le ciel parlementaire, à Berne, a une couleur grisaille qui se reflète *dans les correspondances mélancoliques* adressées aux journaux par les reporters qui vivent sous la coupole du palais Auer.

Tout d'abord, le revoir des élus du peuple a été assombri par de nombreuses absences de figures connues; il y a eu des deuils et des retraites qui ont creusé des trous béants dans les rangs. Les places de M. Zemp, de M. Dürrenmatt, de M. Ritschard sont occupées par d'autres; mais la mémoire des disparus plane sur l'assemblée.

Et puis, il y a les graves soucis que donnent les chemins de fer fédéraux, le mécontentement qui gronde dans certains milieux déçus.

Et il y a le spectre de la proportionnelle, qui rôde dans les couloirs et hante les réunions de groupes. Car à en juger par l'accueil peu chaleureux qui est fait à la ressuscitée, il semble bien qu'elle produise plutôt l'effet d'un spectre que d'une Belle au bois dormant, réveillée par le prince du journalisme suisse...

Et encore, il y a un peu de bisbille au camp des radicaux, comme suite des tiraillements auxquels a donné lieu le choix à faire entre M. Rossel et M. Gobat pour la vice-présidence du Conseil national.

La *Revue* de Lausanne a ajouté à l'amertume du sacrifié en faisant de M. Gobat un portrait peu aimable. L'honorable magistrat bernois s'est piqué et répond vertement à l'organe des radicaux vaudois. On dit qu'il y a eu aussi du froid dans la gauche, à propos de l'élection au Tribunal fédéral; les Grisons avaient un candidat qu'ils ont retiré de mauvaise grâce.

Les nouvelles affligeantes que l'on a de la santé de M. Hochstrasser, de Lucerne, et de M. Lutz-Müller, de Saint-Gall, cloués sur un lit de souffrances, viennent ajouter une ombre à ce tableau aux teintes moroses.

Mort du cardinal Lecot

On apprend la mort subite, à Chambéry, du cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, qui se rendait à Lyon, venant de Rome d'où il rapportait des instructions pontificales qu'il devait communiquer aux prélats du Sud-Est, réunis sous la présidence du cardinal Coullié.

Le cardinal Lecot, qui était dans sa soixante-dix huitième année, était depuis longtemps atteint d'une maladie douloureuse, *qui lui rendait très pénible* tout déplacement. Cependant il semblait aller mieux puisqu'il s'était résolu au voyage de Rome.

Le prélat était arrivé à Chambéry samedi soir, à 7 heures, venant de Rome. Comme d'habitude, il faisait le voyage en plusieurs étapes. Il était descendu à l'hôtel où des appartements lui étaient d'ordinaire réservés. Il était accompagné de son secrétaire.

Le cardinal Lecot se mit à table, et après dîner il monta dans ses appartements. A ce moment, il paraissait en bonne santé.

Son secrétaire se rendit à la gare pour retenir un compartiment dans le train que devait prendre hier matin le cardinal pour se rendre à Lyon.

Quelques instants après être arrivé dans sa chambre, le cardinal Lecot fut pris d'une syncope et tomba.

Le personnel de l'hôtel se précipita dans la chambre. On fit appeler un docteur, qui constata que le cardinal venait d'être frappé d'une hémorragie cérébrale.

Tous les secours furent inutiles: à neuf heures et demie, le cardinal succombait.

Le corps du cardinal Lecot partira aujourd'hui lundi de Chambéry et arrivera demain matin à Bordeaux.

La dépouille de l'archevêque de Bordeaux sera inhumée à la cathédrale.

***

Mgr Lecot est né à Montescourt (Aisne) *en 1831; il a été successivement professeur* au Petit Séminaire de Noyon, aumônier des mobiles de l'Oise en 1870, curé de Saint-Antoine de Compiègne de 1872 à 1886, évêque de Dijon de 1886 à 1890, avant d'être appelé à l'archevêché de Bordeaux en 1890, à la mort du cardinal Guilbert. Au consistoire du 12 juin 1893, Léon XIII le créa cardinal-prêtre.

C'est une des personnalités les plus marquentes du clergé français qui disparaît. Le rôle important qu'il joua commença réellement à partir de son élévation à l'archevêché de Bordeaux. Il accueillit avec joie les directions par lesquelles Léon XIII recommandait au clergé et aux catholiques français de cesser toute attaque contre le gouvernement de la République et de s'y rallier et au mois de février 1894, il publiait sur les directions pontificales et l'adhésion à la République un mandement qui fit grand bruit.

Le peuple, y disait-il, veut aujourd'hui la République, dont il a si souvent sanctionné la Constitution par ses votes : sa volonté persistante fait loi, l'ère des caprices révolutionnaires est depuis longtemps prescrite; l'Etat est régulier, la forme du pouvoir est indiscutable; il faut accepter cette forme et obéir à la Constitution qui la consacre.

Lorsque la séparation des Eglises et de l'Etat devint définitive, il conseilla de s'adapter au nouveau régime; il était persuadé que le Pape tolérerait la formation des cultuelles, et, en février 1906, plusieurs mois avant l'encyclique *Gravissimo* qui les interdit, il prit l'initiative dans son diocèse d'une association destinée, disait l'exposé des statuts, à préparer la voie aux associations légales.

Quant il sut que le Pape désapprouvait cette association, il retira immédiatement son projet, et Pie X lui sut gré de cette soumission filiale et prompte. Il le chargea de présider, le 11 février 1908, en qualité de légat du Pape, le 50me anniversaire des apparitions de Notre-Dame de Lourdes.

Rome, 21 décembre.

Sp. — Le Vatican a été informé hier dimanche vers midi de la mort du cardinal Lecot par une dépêche privée adressée au Supérieur de la procure de St-Sulpice, qui communiqua la nouvelle au cardinal Merry del Val. Celui-ci fut d'autant plus impressionné qu'il avait *eu, ces jours derniers encore, de longues* conversations avec le défunt prélat. Le Secrétaire d'Etat a informé immédiatement Pie X de cette douloureuse perte.

Lettre de Portugal

LE VOYAGE DE DON MANUEL II

Lisbonne, 15 décembre.

Jamais, sur le passage de notre président du ministère, n'éclatera un hymne délirant de reconnaissance... sauf peut-être le jour de sa démission. (On sait que la prévision de notre correspondant est aujourd'hui réalisée. *Réd.*) En attendant qu'il nous procure cette joie de le remercier avec effusion, hâtons-nous de lui adresser un petit éloge bien mérité.

Notre jeune roi vient de faire un voyage triomphal dans le nord de ses Etats. Le premier ministre n'est pas étranger à ce succès. Il l'a préparé par l'apaisement des républicains, peut-être au prix de concessions que le prochain ministère ne pourra maintenir; il a, sans contredit, flairé l'heure favorable; prudemment il conseilla un voyage de quelques jours. Dans la première ville, Oporto, l'enthousiasme populaire fut si grand que d'autres villes, jalouses, prièrent le roi de leur faire l'honneur de sa visite.

Et quand le roi parlait, une phrase lui avait été soufflée qu'il omit rarement de prononcer: « J'ai juré fidélité à la constitution du pays ». C'était la réponse obligée à tout compliment qui énonçait la théorie du pouvoir personnel

Mais la grande cause du succès, c'est la personne du roi lui-même. Jeune, de figure séduisante, d'allures vives, spirituel et charitable en dépit du protocole, entouré de la reine mère Amélie et des souvenirs tragiques du 1er février, — *Don Manuel a marché de triomphe en* triomphe. Le Nord, fidèle à la monarchie traditionnelle, a donné, dans un élan spontané, une fière leçon de loyalisme à la capitale, qui lors des dernières élections municipales s'est mollement défendue contre l'invasion républicaine.

Porto surtout — que l'on nomme la capitale du Nord à cause de ses 200,000 habitants, de son industrie et de son commerce les plus florissants du royaume — Porto s'est empressée de rabaisser le ton des journaux républicains qui avaient déclaré cette ville gagnée aux idées républicaines.

Porto s'est souvenue que jadis elle avait soutenu victorieusement un siège de deux ans pour l'idée de la monarchie constitutionnelle. Elle s'est prodiguée pour son roi. Le palais royal venait d'être restauré en vue de l'arrivée de Don Manuel. Le roi fut partout acclamé: dans les écoles, dans les ateliers qu'il visita avec beaucoup d'intérêt. On raconte que des républicains bon teint, gros industriels, furent tout heureux de se faire une réclame de la visite du roi à leur fabrique et qu'ils s'intitulent fort joyeusement: « fournisseurs de Sa Majesté portugaise ».

Pareillement, à Braga, l'accueil de la population fut délirant. On pouvait s'y attendre: Braga est une ville très religieuse, la « Rome portugaise », comme on l'appelle, attachée de tout temps à la dynastie; *les malheurs de la famille* royale ne pouvaient que l'affermir dans son attachement à la monarchie.

Coïmbre, centre des hautes études, était réputée le cerveau du parti républicain. Les vieux théoriciens n'ont pas été entamés dans leurs convictions. Mais parmi la jeunesse universitaire, un peu volage, mais prompte aux nobles enthousiasmes, il s'est produit un singulier retour vers les opinions monarchiques. Le jeune roi et la reine, sa mère, ont été profondément émus des démonstrations bruyantes, imposantes et nombreuses des écoles supérieures.

C'est le 4 décembre que Don Manuel quitta Porto pour rentrer à Lisbonne. Plusieurs milliers de personnes de tous rangs se pressaient sur la grande esplanade qui fait face à la gare du Nord, pour saluer le roi sur son départ. Lorsqu'il parut, les acclamations semblèrent ne pouvoir prendre fin; il fit un signe de la main, adressa quelques paroles de remerciements à la ville de Porto, en termes si gracieux que l'enthousiasme redoubla. Revenez bientôt! c'est le cri qui jaillit de toutes les poitrines.

Lisbonne comprit la leçon. Pour le retour du roi, tous les rangs de la société se pressèrent autour de la gare, dans une cohue inaccoutumée. Le corps diplomatique au grand complet, la pairie, la magistrature, l'armée et la marine, le clergé avec le Patriarche en tête, les *académies, les grands représentants du* commerce et de l'industrie, et une foule anonyme immense vinrent enserrer le roi dans un grand cortège et le ramenèrent au palais. A la gare, place du Rocio et sur toutes les places retentirent les cris de: « Vive Don Manuel! »

Ce qui avait ajouté aux charmes du voyage, ce fut le temps, qui, à part deux ou trois jours de brouillard, fut le plus délicieux qu'on ait jan[illegible] à cette saison de l'année.

Après le brouhaha d[illegible]phe, le calme du recueillement. [illegible]ieu des ovations, notre jeune roi a [illegible]du que l'on compte sur lui pour [illegible] nouvelle orientation politique qui, [illegible] blesser les traditions religieuses, [illegible]e sortir notre riche et malheureux [illegible]s de la crise financière, commercia[illegible] coloniale où il est empêtré depuis si l[illegible] temps.

Comme remède à la situation présente, l'on a souhaité souvent cette année la formation d'un bloc monarchique. Ce bloc n'est pas viable, parce que ses ennemis — les républicains — sont trop peu nombre[illegible] pour procurer la cohésion habituelle entre gens aux idées économiques et religieuses si différentes. Plus de rotativisme, tel doit être le mot d'ordre. Les régénérateurs — du moins ceux qui suivent M. Vasconcellos — ont déclaré que leur programme politique et économique ne diffère guère de celui de M. Franco. Les nationalistes ne seraient pas opposés à ce programme; plusieurs progressistes, nuance modérée, sont dans ces mêmes idées; le tempérament entreprenant de Franco a séduit ces derniers... après son départ. Qu'importe, pourvu que les idées rédamptrices triomphent! Franco se contenterait de cette consolation, encore qu'elle soit mêlée de souvenirs amers et qu'on ne le rappelle point pour mettre en œuvre *ses* idées!

La crise ministérielle

Lisbonne, 20 décembre.

M. do Amaral a présenté au roi la démission collective du cabinet.

Deux des conseillers d'Etat figurant parmi les six qui se sont prononcés contre le maintien du cabinet actuel viennent d'écrire une lettre expliquant leur attitude au conseil. Les difficultés pour solutionner la crise sont toujours aussi grandes. Le roi Manuel continue ses pourparlers avant d'accepter la démission de M. do Amaral. Il est possible que le progressiste Beirao, s'il accepte, soit chargé de former un nouveau cabinet.

Les ennuis de Guillaume II

Guillaume II doit maintenant compter aussi avec l'opinion publique, même pour *la vente des châteaux qui lui appartiennent*. La société rhénane pour la protection des souvenirs historiques proteste en effet contre l'aliénation projetée de trois châteaux de la couronne et exige au moins que l'acquéreur soit obligé d'en conserver les constructions intactes et de laisser le libre accès des parcs au public. L'empereur cédera-t-il ou gardera-t-il ses trois châteaux rhénans qui, avec les 46 autres qu'il possède, constituent une charge fort lourde? Guillaume II, qui possède plus de cent mille hectares en Prusse, est le plus riche propriétaire foncier du royaume. D'autre part, on dit que le prince de Fürstenberg serait disposé à acquérir un des domaines que le maréchalat de la cour désire réaliser.

Selon une information du *Berliner Tageblatt*, la vente des châteaux de Stolzenfels, Jægerhof et Benrath, qui appartiennent à l'empereur Guillaume II a été confiée à une maison de commission de Cologne.

D'autre part, on assure que la ville de Dusseldorf a l'intention d'acquérir le château de Jægerhof, situé sur les bords du Rhin et dont l'empereur veut se défaire. En outre, des pourparlers sont engagés pour l'achat par le district de Dusseldorf du château de Benrath. Quant à celui de Bruhl, nouvellement restauré, il restera la propriété royale.

On reçoit trop bien Castro à Berlin

Depuis que les bruits de révo[illegible]tion au Vénézuéla ont circulé à Berlin, [illegible]mble qu'une certaine réaction se soit produite vis-à-vis de M. Castro, pour lequel on se montrait d'abord si empressé en Allemagne.

Le *Berliner Tageblatt* (radical) attire l'attention de ses lecteurs sur un nouveau danger qu'on n'avait pas prévu.

« Les Hollandais, dit-il, s'intéressent *moins aux événements vénézuéliens qu'à* la réception de M. Castro à Berlin. Ils estiment, en effet, qu'elle a été trop cordiale et que la Hollande ferait bien de chercher à établir de plus étroites relations avec l'Angleterre et la France si l'on continue à Berlin de témoigner tant d'affection à M. Castro. Il est certain que toutes les fautes que l'Allemagne commettra *contre les principes de la* solidarité européenne feront grandir le discrédit où nous sommes tombés en Hollande depuis la publication de l'interview impériale. »

Le nouveau ministre américain des affaires étrangères

M. Taft confirme que, lorsqu'il assumera la présidence, M. le sénateur Knox remplacera M. Root comme ministre des affaires étrangères.

Les journaux en général, sans distinction de partis, approuvent le choix fait par M. Taft de M. Knox comme secrétaire d'Etat. M. Taft dit que M. Knox est le seul membre du cabinet choisi.

M. Knox rendra visite à M. Taft la semaine prochaine pour l'aider à choisir d'autres secrétaires.

Les femmes belges aux conseils de prud'hommes

La Chambre belge a voté des modifications importantes à la loi sur les conseils de prud'hommes. Le droit de vote et l'égibilité sont accordés aux femmes par 62 voix contre 29. L'application de la représentation proportionnelle aux élections pour prud'hommes est voté par 62 voix contre 29, ainsi que l'obligation du vote.

L'AFFAIRE STEINHEIL

Le ligotage

M. André a mis, samedi, Mme Steinheil en présence des deux témoins qui la délivrèrent de ses liens, le matin du crime. Il s'agissait de savoir si oui ou non elle avait été sérieusement attachée sur son lit. Sans hésitations, séparément d'abord, et devant l'inculpée ensuite, les témoins sont tombés d'accord pour déclarer que les bandits dont elle se dit victime s'y étaient pris bien maladroitement pour annihiler chez elle toute résistance.

En tout cas, les liens qui l'enserraient ne pouvaient lui causer aucune souffrance.

En vertu d'une commission rogatoire du juge d'instruction, M. Hamard, chef de la sûreté, accompagné de plusieurs inspecteurs de la sûreté s'est rendu à l'impasse Ronsin, où il a fait procéder hier matin par des vidangeurs au curage de la fosse d'aisances de l'hôtel. L'opération commencée à 8 ½ h. s'est terminée à 10 ¼ h. D'après les renseignements fournis par M. Hamard, rien d'intéressant n'aurait été découvert dans la fosse. La même opération a été effectuée à la villa du Vert-Logis à Bellevue. On en ignore encore les résultats.

Nouvelles diverses

A Paris, le juge d'instruction reprendra dans les premiers jours de cette semaine l'interrogatoire de Rochette, le fameux monteur d'affaires.

— La Chambre des députés autrichienne s'est ajournée pour les vacances de Noël.

— Après un échange de saluts entre la Chambre et le président, et des remerciements de M. Giolitti à la Chambre pour la coopération qu'elle a donnée au gouvernement en vue d'un travail fécond, la Chambre italienne s'est ajournée au 8 février.

— Le socialiste italien Enrico Ferri, retour d'Amérique, déclare qu'il s'abstiendra de prendre part à la politique active.

— Le ministère chilien a démissionné hier dimanche.

— On mande de Punta Arenas (Chili) que l'expédition Charcot est partie directement pour l'Océan Antactique.

Confédération

Presse et finance. — Le comité de l'association de la presse suisse a décidé à l'unanimité, dans sa dernière séance, de porter à la connaissance du public que l'association de la presse suisse est absolument étrangère à la fondation d'une caisse de prévoyance de la Presse universelle à Genève, et d'une société des petits bons de la caisse de prévoyance, et qu'elle décline toute responsabilité à l'égard de ces entreprises.

Sociétés de consommation. — La société générale de consommation de Lucerne a décidé de répartir à ses membres un dividende de 6 ½ %.

L'assemblée générale de consommation de Berne a décidé la répartition à ses membres d'un dividende de 6 %.

Ces deux sociétés avaient distribué l'année dernière un dividende de 7%.

Une exposition. — L'Office central suisse pour les expositions, à Zurich, nous écrit :

Il nous semble opportun de mettre en garde nos industriels contre une exposition internationale à Rotterdam, annoncée avec de grandes promesses. Les avantages promis n'existent pas, ou sont fort exagérés. On a abusé des noms de personnages haut placés, qui ont protesté publiquement contre le patronage qu'on leur attribue.

Les musiques de bataillons. — On avait annoncé que les musiques de bataillons seraient supprimées. Le *Bund* dément cette nouvelle.

Chemins de fer fédéraux. — Les C. F. F. ont transporté, en novembre 1908, 5,564,000 voyageurs et 983,000 tonnes de marchandises. Leurs recettes *se sont élevées à 9 809 000 fr. Par comparaison* avec le chiffre de novembre 1907, il y a augmentation de 254,000 voyageurs et diminution de 121 000 tonnes de marchandises et de 565,000 fr. dans les recettes. Les dépenses sont en diminution, de 577,000 fr.

Les recettes des onze premiers mois de 1908 se sont élevées au total à 129,025,102 fr., soit 1,454,785 fr. de moins que dans la période correspondante de 1907.

Les dépenses ont été au total de 85,893,344 fr., soit 3,799,211 fr. de plus que dans la période correspondante de 1907.

L'excédent des recettes à la fin de novembre 1908 s'élève à 43,131,158 fr., soit 5,253,996 fr. de moins que dans la période correspondante de 1907.

L'*Ostschweiz* s'étonne d'un fait qui est, en vérité, bien singulier à première vue. Depuis le 1er décembre, le tarif de location des wagons réservés a été réduit dans de sensibles proportions. Cette faveur octroyée aux clients de luxe jure avec les économies dont on menace le menu fretin de la clientèle des chemins de fer.

Cantons

BERNE

Défaite radicale à Bienne. — Hier a eu lieu à Bienne l'élection du conseil communal et du conseil général. Le maire socialiste Reimann a été réélu. Trois candidats radicaux ont succombé.

Dans le scrutin pour la nomination du conseil général, les radicaux ont perdu onze sièges. Les socialistes ont 27 mandats, les radicaux 16, les jeunes radicaux 9, les Romands 5, les démocrates (conservateurs catholiques) 3.

Le candidat radical pour la commission *scolaire a été battu par son* concurrent socialiste.

Contre la pornographie. — C'est la section bernoise de la Ligue suisse contre la littérature immorale qui a déféré le *Simplizissimus* aux tribunaux. Le *Berner Tagblatt*, qui est sympathique à l'œuvre d'assainissement entreprise par la Ligue, croit toutefois que celle-ci ne s'y soit mal prise en dénonçant les aubergistes abonnés au *Simplizissimus*. Le *Tagblatt* est d'avis qu'il aurait fallu demander à la police d'interdire la vente et l'exposition du journal pornographique munichois.

Une dénonciation analogue a été faite contre les tenancières de kiosques, à raison de la mise en vente d'un journal illustré de Hambourg. Le juge a écarté la plainte.

Il est évident que les honnêtes gens auront à affronter certaines gouailleries et le mauvais vouloir de certains juges dans ces matières. Mais ils ne doivent pas se décourager. En revenant à la charge sans se laisser rebuter, ils finiront par secouer l'apathie des uns et faire taire les railleries des autres.

ZOUG

Elections judiciaires. — Hier ont *eu lieu les élections supplémentaires au* Tribunal cantonal. La participation au scrutin a été très faible. Les candidats conservateurs ont été élus sans opposition.

ARGOVIE

La politique. — Le parti radical est divisé par des rivalités personnelles qui se manifestent à l'occasion du remplacement du colonel Künzli au Conseil national. La candidature de M. Suter, préfet de Zofingue, officiellement adoptée à l'assemblée préparatoire du parti contre celle de M. Hunziker, président du tribunal de Zofingue, ne semble pas devoir rallier l'ensemble des voix du parti.

Si les deux candidats radicaux restent sur les rangs, il est probable que, comme dans l'Oberland bernois, le scrutin aboutira à un ballottage, les socialistes étant décidés à voter unanimement pour leur candidat, qui porte aussi le nom de Suter et qui échoua aux dernières élections.

VALAIS

Décès. — On nous écrit :

Dans la nuit de samedi à dimanche est décédé à Sion, à l'âge de 81 ans, M. le chanoine Aloys Summermatter, grand sacristain de la cathédrale. Le défunt était originaire de Törbel, district de Viège. Il fit ses études à Sion, où il fut ordonné prêtre. Il fut ensuite nommé curé d'Embd (Viège), puis d'Eischoll, de Vouthône et enfin de Stalden. En 1880, à la mort de M. le doyen de Preux, il fut nommé chanoine, le même jour que l'évêque actuel, Mgr Abbet.

Une maladie de deux jours à peine le conduisit à la tombe. L'ensevelissement aura lieu mardi, à 11 heures. La dépouille mortelle sera déposée dans le caveau de la cathédrale.

Cours de skis pour officiers et sous-officiers. — La Société valaisanne *des officiers* a organisé un cours de skis pour officiers et sous-officiers de l'armée suisse.

Ce cours, subventionné par la Confédération et l'Etat du Valais, aura lieu à Loèche-les-Bains, et durera du 31 janvier au 10 février 1909.

La direction en est confiée à un Comité composé de MM. Baeger, major, à Sion; Imesch, capitaine, à Sierre, et R. de Preux, 1er lieutenant, à Sion.

La partie tactique est confiée à M. le colonel Ribordy, à Sion, et l'instruction technique à MM. les 1ers lieutenants Blanchoud et Wolff, Louis, à Sion.

Les officiers et sous-officiers qui désirent participer au cours sont priés de s'inscrire jusqu'au 15 janvier 1909, auprès de M. le 1er lieutenant René de Preux, à Sion.

GENÈVE

Presse socialiste. — Le *Peuple genevois* vient d'être condamné à 200 francs de dommages intérêts envers M. Privat, rédacteur au *Journal de Genève*, dont il avait dit qu'« il est chargé de tronquer et adultérer les discours et qu'il touche une somme pour se livrer à cette répugnante besogne ».

Le procès a révélé que le *Peuple genevois* a pour éditeur responsable un pensionnaire de l'Assistance publique, absolument insolvable.

La presse genevoise. — Une assemblée générale de la presse genevoise a eu lieu hier dimanche.

Le président sortant de charge, M. Etienne Maurice, de la *Tribune de Genève*, n'ayant pas accepté de réélection, a été nommé président d'honneur; M. Paul Adam, du *Journal de Genève*, a été nommé président.

La proposition d'affiliation de l'association genevoise comme section de l'association de la presse suisse a été renvoyée à l'examen du comité.

Une discussion fort longue a eu lieu sur la question des Bons de la presse et de la Caisse de Prévoyance de la Presse universelle, dont il a été beaucoup question ces derniers jours en Suisse et en France.

Un rapport a été fait à ce sujet par M. Paul Pictet, député.

Il a été décidé de communiquer à la presse locale que l'association de la presse genevoise est étrangère à ces deux entreprises, sur lesquelles elle n'entend d'ailleurs pas porter un jugement.

Chronique genevoise

Genève, le 20 décembre.

Observatoire. — Conflit entre médecins et mutualistes. — Bloc protestant. — Arbres de Noël.

Le musée des Beaux-Arts construit sur l'emplacement des Casemates est écrasé par la butte de l'Observatoire.

Pour dégager ce monument grandiose érigé avec une partie du legs Galland, le Conseil administratif manifestait l'intention de transférer les installations astronomiques dans la banlieue de Genève, sur la colline de Besinges, par exemple.

Le directeur de l'Observatoire, M. le professeur Raoul Gautier, pour des raisons d'ordre scientifique, s'opposait énergiquement à ce transfert. On soumit le différend à une commission de savants astronomes pris en Suisse, en France et en Allemagne; leur rapport vient d'être publié.

Les conclusions sont les suivantes :

1° Vu l'exiguïté de l'emplacement actuel et les conditions peu favorables du terrain et du voisinage, l'observatoire astronomique pourrait être établi en dehors de l'agglomération urbaine. Toutefois, « le maintien de la lunette méridienne à la place qu'elle occupe maintenant est aussi nécessaire que l'est la conservation de la Pierre *du Niton, point de repère initial du nivellement* géodésique de la Suisse et de son raccordement avec les nivellements étrangers. »

2° L'observatoire météorologique, si important à cause de son ancienneté et de la longue série des observations enregistrées, doit être maintenu sur le même emplacement, et la terrasse sur laquelle sont établis les thermomètres, hygromètres, pluviomètres, girouettes, etc. doit être conservée intacte.

Que feront nos édiles? L'avenir répondra.

— Jusqu'ici, les médecins soignaient les malades des sociétés de secours mutuels suivant un tarif élaboré en 1902. Or, ils viennent de le dénoncer pour le 1er janvier 1909 et en proposent un nouveau plus élevé.

Grande irritation dans le camp nombreux des mutualistes, qui a convoqué ses adhérents à une assemblée générale vendredi dernier, à l'Aula de l'Ecole d'horlogerie.

Le comité de la Fédération a exposé que le tarif projeté bouleverserait complètement les finances des sociétés et les contraindrait à augmenter les cotisations. Il a conclu en proposant le rejet de la demande de l'association des médecins. L'assemblée décide de couvrir son comité *et de reprendre les négociations avec les* médecins, estimant qu'on pourrait s'entendre sur un tarif nouveau à condition qu'il ne soit appliqué que lors de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les assurances.

Le conflit est donc bien loin d'être résolu.

— L'article du *Journal de Genève*, intitulé « Bloc protestant » écrit en réponse au *Courrier*, fait quelque bruit. Quoi qu'on en dise, ce n'est ni dans l'organe démocratique, ni dans l'état-major du parti qu'on voudrait réveiller l'époque malheureuse de « l'alliance protestante » et du « Kulturkampf ». La tradition libérale des Serment et des Micheli n'est pas interrompue, Dieu merci!

Aujourd'hui comme à la veille du scrutin mémorable du 30 juin 1907, les catholiques genevois peuvent déclarer, à la face du pays, qu'ils aiment et estiment profondément leurs concitoyens protestants. S'ils ont marché comme un seul homme à ce vote libérateur, c'est que le *statu quo ante* 1873 leur étant refusé, la proposition transitoire Fontana ayant sombré au Grand Conseil, il ne leur restait pas d'autre alternative pour reconquérir l'égalité et le droit commun. Voilà le langage officiel du parti indépendant. Voilà ce qu'ont toujours pensé et proclamé hier comme aujourd'hui les chefs catholiques autorisés.

— Noël approche, joyeux anniversaire de l'humble naissance de l'Enfant Dieu. A cette occasion bénie, partout on fête l'enfance, promesse de demain. La touchante coutume des arbres de Noël s'implante chaque année de plus en plus sur le sol genevois. Chaque société, chaque parti politique même convie ses adhérents autour du sapin illuminé.

La plus belle de ces réjouissances est sans contredit celle qu'offre cet après-midi, aux enfants catholiques, le Cercle *indépendant*.

Plus de mille enfants ont assisté à ce spectacle inoubliable: scènes de la Nativité, rondes enfantines, morceaux de fanfare, chants exécutés par la Chorale mixte de Saint-Joseph et, finalement, embrasement de l'arbre et distribution des jouets.

L'aspect présenté par le Bâtiment électoral était féérique. Le comité du Cercle a droit à la reconnaissance de toutes les familles catholiques: car, en ces jours sombres d'arrière saison, il a fait pénétrer un rayon de bonheur et de suave poésie dans l'âme des petits et des grands. Joie de l'enfance, paix à l'humanité qui peine et qui souffre: tel est le sens consolateur de la douce fête de Noël!

G.

DANS LA HAUTE-ENGADINE

Saint-Moritz, 20 décembre.

Saint-Moritz reprend toute son animation. Le flot des hôtes monte avec rapidité et son murmure chante dans la vallée ensoleillée.

La saison s'annonce excellente : elle n'atteindra son plein élan qu'aux derniers jours de l'année. Toutefois, dès le 11 décembre, 500 hôtes se trouvaient déjà réunis ici, leur nombre dépassant de 120 celui de l'an dernier à pareille date.

Le lac de Statz a gelé le 7 décembre et a aussitôt accueilli les patineurs impatients. A son tour, le lac de Saint-Moritz s'est roidi sous la glace dans la nuit du 7 au 8 de ce mois et dès le mercredi 10 il assurait une merveilleuse place aux élégantes évolutions des amis du patin.

Je ne puis transcrire le long programme des sports, des concours que la société de développement a tracé aux skieurs, aux lugeurs, aux patineurs... Je ne noterai *que les attractions inédites de la saison.* Nous aurons sur le lac des courses en automobiles et des courses de chevaux. Des ascensions en ballon se préparèrent ici en vue de la traversée des Alpes dans les journées splendidement ensoleillées de la seconde quinzaine de janvier. Des séroplanes profiteront du magnifique champ que présente le lac gelé et viendront ici s'exercer à leurs évolutions hardies.

Saint-Moritz a préparé un joyeux accueil à la phalange chaque année plus nombreuse des hôtes qui accourent chercher ici le soleil pendant les mois embrumés de la plaine. Deux hôtels nouveaux viennent de s'ouvrir. L'*Albana* agrandi sourit dans son pourpoint grison, qui lui vaudra tous les suffrages du *Heimatschutz*. Près de lui l'*Hôtel des Postes* se dresse comme une forteresse au centre du village.

Le chemin de fer électrique de la Bernina a entraîné durant l'été les nombreux voyageurs qui partaient de Célerina et montaient admirer le glacier de Morteratsch et le grandiose panorama de la Bernina. Ses élégantes voitures vont poursuivre leur marche, gravir les lacets qui se déroulent au dessus de Morteratsch et atteindre cet hiver le col de la Bernina. Ce sera une course inoubliable à travers les mélèzes et les pins arolles écrasés sous la neige. Au printemps le tunnel de Saint-Moritz-Célerina sera achevé; bientôt on pourra franchir les Alpes en tram électrique, descendre à Tirano en Italie et gagner la région des lacs.

La Société fondée en vue de la conservation du Musée de l'Engadine a ouvert une souscription qui a atteint à la mi-décembre le beau chiffre de 70,000 fr. et a permis de passer avec M. Campell le contrat d'achat. Le Conseil d'Etat des Grisons a donné son approbation et ordonné le versement du subside de 30,000 fr. voté par le Grand Conseil. *L'appui financier de la Confédération est* assuré. Une tombola aidera à parfaire les sommes nécessaires à cette œuvre d'utilité publique et patriotique.

ECHOS FINANCIERS

A propos des Petits Bons de la Presse universelle, dont nous avons dernièrement exposé d'une manière très impartiale le mécanisme, le *Bund* prétend que la *Liberté* est le seul journal suisse qui ait montré de la sympathie pour cette entreprise.

Le *Bund* fait erreur. D'autres journaux suisses ont parlé des Bons de la Presse, sans prendre parti contre cette entreprise, ou même en la recommandant à leurs lecteurs. Tel est le cas, par exemple, de l'*Indépendant* de Fribourg, qui, dans son numéro du 25 octobre, s'est exprimé très favorablement sur les Petits Bons, sans aucune des réserves formulées par la *Liberté*.

Ceci uniquement pour montrer au *Bund* que ses préventions, justifiées ou non, à l'égard des Petits Bons, lui ont fait commettre une erreur de fait.

On lit dans la *Tribune de Genève* :

« La Banque populaire suisse vient de recevoir de Paris, de l'imprimerie Richard, un premier envoi de petits bons de la presse à 10 fr. Il y en a pour un million, soit cent mille, placés par paquets de 2500 dans *40 caisses. C'est la Banque populaire suisse* qui sera détentrice de ces bons — et on en tirera 50,000 par jour; elle les remettra ensuite, suivant les besoins, à la Banque suisse pour le commerce étranger, dont le siège est 1, rue du Commerce. L'administration de cet établissement de crédit, qui a pour directeurs MM. Bonnet et Peltier, est exclusivement chargée de la vente.

« Toutes les opérations commenceront très probablement le 1er janvier. Les bureaux, placés sous la direction de M. Antoine Hornung, sont situés 1, quai des Bergues, dans l'immeuble de la Banque populaire suisse. Les lanceurs de l'affaire, qui habitent Paris, ne paraissent pas attacher une très grande importance aux incidents qui se sont produits récemment à la Chambre française, la première émission de 50 millions étant déjà vendue ferme.

« M. François Deloncle, député de la Cochinchine, l'un des principaux promoteurs de cette grande entreprise, arrivera à Genève demain pour s'occuper de certains détails d'organisation. »

La *Tribune de Genève* ajoute ces détails :

« Les bons ont la forme d'une action ordinaire; ils sont imprimés sur papier blanc fort, fond vert. En tête, en gros caractères, se détachent ces mots : « Petit bon de la caisse de la presse universelle, vendu au profit de la caisse de prévoyance de la presse universelle à Genève ».

« En première page, le but de la société est imprimé en 14 langues différentes. Au verso, le plan du tirage des lots. On apprend ainsi que le principal lot est de cinq millions de francs, et sera tiré le 24 décembre 1919. Le 14 juillet prochain (1909) on tirera une première prime de 2,500,000 fr.

« Le prix de ces bons, on le sait, est de dix francs; ils sont remboursables à 15 fr., en 70 ans.

« Sur le total de 500 millions, on déduira 25 % pour les frais de publicité, commissions, etc., et 240 millions pour les lots. »

Notons encore, d'après la *Tribune*, que les gagnants des lots devront s'engager à subir une retenue de 5 % en faveur des pauvres (hospice général, hôpital cantonal) ce qui représente une somme de douze millions à verser aux pauvres de Genève.

Echos de partout

AU ROYAUME DE LA MODE

Du *Cri de Paris* :

Nous avions déjà la toque grenadier de la Grande-Armée; après les bonnets Cosaque, — Cosaques du Don et Cosaques de l'Amour, souligne un précieux ironiste, — voici venir les « kolback » hongrois. C'est une fureur. Tout le monde veut un kolback.

La fantaisie féminine visite ainsi gracieusement toutes les armées européennes.

Les femmes ont toujours aimé le panache. *C'est la guerre en dentelles.*

A côté de tenues guerrières, nous avons des robes d'un symbolisme plus adouci. Car on innove la « robe-soutane », délicieux fourreau violet sombre adorné des multiples boutons obligatoires. Avec les fins bas de soie mauve, les souliers à boucles, les petits calots de skungs et les jabots plissés qui n'ont jamais été si prisés (sans tabac d'Espagne), nos belles madames se parent d'une onction toute épiscopale.

Jamais la mode féminine n'avait affiché à tel point son amour des traditions : Fourrures de taupe, chapeaux militaires et robes-soutane! La charrue, l'épée et l'Eglise.

LA « SCIE » DU JOUR

Paris n'avait plus de « scie » depuis qu'avaient disparu les célèbres « Voulez-vous des z'homards ? » ou « As-tu vu la ferme ? » qui firent, naguère, la joie des gavroches.

Et c'était là, on en conviendra, une grave lacune à combler !

La nouvelle « scie » vient, cette fois, de la rive gauche. Si l'on se promène en ce moment, du côté de l'Ecole des Beaux-Arts, on a chance de rencontrer quelques joyeux rapins chevelus qui vous demandent brusquement :

— Savez-vous chanter en mineur ?

Cela ne signifie rien, pas plus que les « z'homards » ou la « ferme »; mais cette question saugrenue a le don d'interloquer celui qui est interpellé et de mettre en joie la galerie.

LE CANCER SERAIT-IL VAINCU ?

Le cancer, cette terrible maladie, si répandue, ne serait-il plus incurable ? On pourrait presque le croire, à entendre les appréciations élogieuses qu'on fait d'un nouveau procédé expérimenté récemment à Berne.

On sait que le plus habile opérateur ne saurait enlever toutes les cellules cancéreuses. Un nouveau cancer se reforme et tout est à recommencer. Si l'on pouvait détruire ces cellules, ce serait la guérison. Or, un médecin anglais, établi à Marseille, le Dr Keating-Hart, vient précisément de découvrir le moyen d'arrêter l'activité des cellules *cancéreuses en les foudroyant par* l'électricité.

Un des meilleurs chirurgiens de Berne, M. de Tavel, a introduit le traitement de la fulguration à l'hôpital Salem. Samedi la première opération a eu lieu selon la nouvelle méthode, en présence de l'inventeur, venu exprès pour la circonstance, et de quatre chirurgiens bernois. On dit que l'opération a eu plein succès.

---

34 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La Romance de Joconde

par Mathilde ALANIC

XVIII

Marcelle, dans le jardin, errait seule. Dévotement, la jeune fille visitait une dernière fois ses retraites favorites et leur disait adieu. En chaque coin, elle retrouvait le flottement impondérable de ses pensées et de ses rêves. Que les uns et les autres étaient pesants et sombres quand, trois mois auparavant, elle arrivait ici, meurtrie et effarée comme un oiseau pourchassé du nid! Et peu à peu son âme fermée s'était ouverte à la lumière...

Jamais, non, jamais, elle n'oublierait ce temps, passé à l'abri du château Saint-Paul! Quelle douceur dans la sécurité lui avaient donnée la sollicitude maternelle des Sœurs, la protection intrépide du docteur Liévin, l'amitié généreuse et stimulante de Mlle Morgat! ... Elle partait d'ici régénérée moralement, vaillante, sinon forte, pleine de courage et de confiance pour aller au-devant de l'avenir!...

L'avenir! Ce mot magique évoquait une perspective souriante, s'allongeant jusqu'aux clartés lointaines de l'infini... Quel bonheur sans prix dédommagerait bientôt l'orpheline des épreuves de sa jeunesse!

Comment ne garderait-elle pas, de son séjour à B..., un souvenir reconnaissant et attendri? C'était là que l'espoir, encore craintif et indécis, avait pu s'affirmer... Pascal, par l'entremise des Liévin, s'était fait discrètement comprendre... Et, presque chaque jour, durant son dernier voyage en Angleterre, ses envois de cartes avaient apporté à la jeune fille le témoignage d'une pensée fidèle...

Et, enfin de retour, il était venu jusqu'à elle... Il n'en fallait plus douter; il l'aimait, comme elle avait ambitionné d'être aimée par lui!...

Délicieusement, elle s'attardait à remonter le passé, réveillant de légères et brillantes impressions. Les moindres détails des entrevues qui, peu à peu, les avaient rapprochés, lui restaient présents. C'était au jardin zoologique d'Anvers que l'oncle Michel avait présenté, à son frère et à sa nièce, son jeune ami français. Ensemble ils poursuivirent la visite des galeries, flânant le long des grilles qui contenaient les bonds souples des panthères, des tigres et des jaguars et le tournoiement enragé des loups et des hyènes. Ils s'arrêtaient soudain, saisis d'un indéfinissable respect, devant un regard pensant, sombre de nostalgie et d'humiliation. Un lion magnifique, étendu contre les barreaux, dédaigneux des passants, courbait la tête sous sa lourde crinière, une vision de désert dans ses prunelles d'or. Des touristes en belle humeur provoquèrent le royal prisonnier, le taquinant du bout de leur canne. Alors M. Jousselin s'indigna :

— Laissez-le! ordonna-t-il impérieusement. N'est-ce pas assez qu'il soit impuissant *et déchu? Ne l'insultez pas!...*

Il avait même grommelé entre les dents le mot *lâcheté*... Marcelle eut peur. Mais les loustics se le tinrent pour dit et passèrent. Alors la jeune fille, intéressée, considéra l'homme qui savait s'imposer avec cette autorité pour défendre les vaincus... Les sourcils froncés, les narines encore frémissantes, il lui parut beau comme un héros, avec sa moustache blonde et son profil net. Leurs yeux se rencontrèrent. Pascal, un peu confus de sa sortie, rougit, craignant de s'être montré ridicule. Le sourire dont il s'excusait adoucit merveilleusement son regard bleu, métallique tout à l'heure comme une lame d'acier. De ce jour, le Français prit place dans les songeries de Marcelle, incarnant le chevalier sentimental, magnanime et audacieux des romans de jeunes filles.

Elle avait tant et si souvent pensé à lui que, lorsqu'ils se revirent à Spa, quelques mois plus tard, elle se troubla comme s'il devait la deviner. Et alors, l'amour naissant brusquement se développa, sous le souffle embrasé de la jalousie. Une actrice française du Casino manifestait un tendre penchant pour M. Jousselin. Mlle Desclays observait ces manèges et souffrait en silence, tandis que Pascal demeurait imperturbablement correct. Puis, un matin que Jousselin escortait l'industriel et sa fille dans une promenade à travers bois, Marcelle, en passant un pont de rocaille, se tordit la cheville et faillit tomber. Mais déjà le bras de Pascal la retenait, et la physionomie émue du jeune homme lui révélait tant d'inquiétude et de tendresse qu'elle en demeurait éblouie et fascinée...

Il l'aimait!... Pourtant, il ne se déclarait pas encore... *Mais tout ce qu'elle* avait présumé de délicat, de généreux en lui se justifiait. C'était lorsque l'épreuve s'abattait sur l'orpheline qu'il se décidait à sortir de sa réserve, avec l'assentiment de l'oncle Michel...

Dès le retour de celui-ci, les derniers accords se régleraient... Et l'événement prestigieux s'accomplirait aussitôt que possible... Avec un frémissement ravi, Marcelle entrevoyait le miracle de cette fusion de leurs deux existences, — l'intimité future, la maison flamande, tiède et claire, aux aspects joyeux, égayée de fleurs à toutes les fenêtres et dans tous ses angles!... Elle s'apercevait elle-même, assise dans la logette du premier étage, guettant, par l'une des trois baies, le retour de l'époux, en tirant l'aiguille près de la corbeille à ouvrage, ou écrivant, devant son petit bureau, une longue lettre à Claude Morgat!

Car elle avait sa place dans cet avenir charmant, la chère et grande amie!... La séparation prochaine serait sans amertume, puisqu'on garderait l'espoir de se rejoindre, soit à Paris, — le centre du monde, — soit dans le *home* d'Anvers où Mlle Morgat serait toujours bienvenue et fêtée...

Cependant, au ciel bleu de ce parfait bonheur, un nuage planait, inquiétant la jeune fille... Parviendrait-elle à créer, entre les deux êtres qu'elle affectionnait, une sincère et confiante amitié? Pascal et Claude semblaient éprouver si peu d'attraction l'un pour l'autre!... Accessible et si bienveillante à tous, l'artiste gardait une certaine raideur vis-à-vis de son compatriote qui, lui-même, évitait de lui parler... Quelles préventions les éloignaient ainsi?... Sans doute, ils se *comprenaient mal? Les phénomènes de* sympathie ou d'aversion sont tellement inexplicables!... Mais Marcelle, avec la foi de sa tendresse pour eux deux, se flattait de dissiper cette méprise et de les amener à mieux s'apprécier...

Ainsi, glanant des souvenirs, des espoirs et des fleurs dans les coins familiers, la jeune fille vaquait à travers le verger et le parterre. Dans l'enchantement du bonheur proche se diluaient, comme une buée, les menaces du danger voisin, la mélancolie du départ. Et quand elle monta à la petite grotte où les Sœurs avaient essayé naïvement de reconstituer le sanctuaire de Lourdes, et qu'elle s'agenouilla devant l'image de la Vierge, ce fut une action de grâces qui s'échappa du cœur de l'orpheline.

Elle s'assit au bord du rocher, un peu lasse, contente de trouver l'ombre des fusains qui masquaient les abords de l'oratoire rustique. Un bruit de pas approcha bientôt, s'arrêta au-dessous d'elle, sans doute au banc placé dans l'une des allées tournantes. Des voix montèrent; Marcelle reconnut distinctement le fausset nasillard de Mlle Bouffy, auquel répondait, de temps à autre, l'organe sourd et pâteux de Mme Benoît.

— Je ne suis pas portée à croire mal de mon prochain, Dieu le sait! disait la vieille fille. Cependant je me suis toujours méfiée de cette demoiselle Morgat. J'ai gardé mon sentiment pour moi. Tout le monde est tellement coiffé ici de cette peintresse!... Mais, aujourd'hui, me voilà fixée!...

Mlle Desclays, outrée, se dressa. Mais, pour défendre efficacement son amie, du moins fallait-il connaître l'accusation. Elle se contraignit à demeurer pour *entendre la suite.*

— Mlle Morgat a beaucoup d'esprit... Elle est de société très agréable! essaya de dire faiblement Mme Benoît... Mais enfin, que savez-vous donc?

Mlle Bouffy eut un ricanement moqueur.

— De l'esprit! de l'esprit!... Oui, il y en a qui boivent ses paroles... Entre autres, le fiancé de Mlle Desclays.

Marcelle tressaillit de tous ses membres... Elle fut tentée de prendre son élan et de s'enfuir; mais une sinistre curiosité l'aiguillonna, lui fit tendre désespérément l'oreille vers les paroles funestes...

— Oh! s'exclamait Mme Benoît, choquée... Que croyez-vous?

— Je crois ce que mes yeux ont aperçu! affirmait péremptoirement la médisante. Ce matin, j'étais au bord de la Semoys, quand ce M. Jousselin et la belle artiste me sont apparus à travers les branches, venant ensemble de je ne sais où, sans doute du rendez-vous où Mlle Morgat courait si vite après la messe... Ils se sont arrêtés au-dessus de moi quelques minutes, discutant avec animation, mais en baissant la voix, de sorte que les mots ne m'arrivaient pas... Néanmoins, j'ai très nettement entendu ce monsieur s'écrier tout à coup : « Claude! Claude!... » Et quand ils ont passé le bac, ils avaient des figures extraordinaires, comme s'ils venaient de se pencher sur un feu de forge...

— Ah! que me dites-vous là? se récriait Mme Benoît. Le pensez-vous vraiment?

— Voyons, vous n'êtes pas née d'hier, pas plus que moi! repartit gouailleusement la vieille fille. C'est égal... Ce n'est pas rassurant pour Mlle Desclays! Pauvre petite!...

(A suivre.)

SUCCESSIONS DE MILLIONNAIRES

C'est de millionnaires anglais qu'il s'agit.

Treize personnes décédées cette année ont laissé des fortunes de 12,500,000 francs à 25 millions, et ces treize personnes représent plus de 225 millions de francs.

Six autres fortunes se sont élevées ensemble à 275 millions de francs ; en voici les montants exacts, en commençant par les moins considérables : 24 millions, 25 millions, *40 millions, 50 millions, 86 millions. Sur cette dernière fortune colossale, laissée par* la veuve d'un manufacturier de Manchester, le Trésor a perçu, en droits de succession et de mutation, 11 millions 750,000 francs !

De 1901 à 1908, c'est-à-dire en sept ans, le Trésor anglais a perçu, en droits de ce genre, 3 milliards 160 millions, et le total des fortunes sur lesquelles les droits ont été acquittés montait à la somme fabuleuse de 48 milliards 500 millions de francs.

MOT DE LA FIN

De M. Peytral, l'autre jour, à la tribune du Sénat français :

« La rareté de la viande pèse lourdement sur l'ouvrier... »

Pas sur son estomac, à coup sûr !

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Pour échapper à la potence. — On annonce que neuf exécutions ont eu lieu samedi en Russie et que treize condamnations à mort ont été prononcées.

L'un des prisonniers, condamné à mort à Kieff, s'échappa de la prison au moment où il allait être conduit à la potence. Bien qu'il fût enchaîné, il parcourut une distance de plus d'un kilomètre et demi avant d'être rejoint et capturé. Il fut ensuite immédiatement pendu.

Exécutions en Espagne. — On mande de Cordoue que trois gitanos, qui avaient assassiné en rase campagne deux gardes civils, ont été exécutés samedi dans la prison.

A Séville, deux autres gitanos, qui avaient assassiné dans un train deux gardes civils qui les amenaient en prison, ont été également condamnés à mort et seront mis en chapelle aujourd'hui, en attendant leur exécution.

Navire en feu. — Le vapeur anglais *Alexandrian*, qui allait partir de la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis), pour le Havre, avec une cargaison de coton et de blé, a pris feu dans le port. Le vapeur continue à brûler.

SUISSE

Au tunnel de Finges. — Vendredi, dans le tunnel de Finges Chippis, un cintre, mal placé peut-être, est tombé sur un ouvrier italien et lui a fracassé le crâne. Celui-ci est mort le même soir à l'infirmerie de Finges, où il avait été transporté. Cet ouvrier avait commencé le matin même le travail sur ce chantier. *C'est le premier accident mortel* qui se produit depuis le commencement des travaux du tunnel.

FRIBOURG

Bibliothèque cantonale et universitaire. — Samedi soir s'est terminée la pose de la charpente sur la partie principale de la nouvelle bibliothèque *cantonale et universitaire. On peut dire* que le gros de l'œuvre est fait; il est fort heureux qu'on en soit venu à bout avant l'arrivée de la neige.

Un sapin enguirlandé a été placé sur le faîte du toit.

La marche rapide des travaux est due à la diligence des entrepreneurs, de MM. Livio, père et fils et de l'architecte, M. Hertling.

Assemblée bourgeoisiale. — Quatre-vingts bourgeois environ se sont réunis hier à la maison de justice pour examiner le budget des administrations bourgoisiales pour 1909.

M. Weck, syndic présidait. MM. Jungo, Bardy et Fraisse, conseillers communaux, assistaient à la séance.

M le président a procédé à la lecture des chapitres du budget, qui ont été adoptés.

Au poste « Orphelinat », M. Bourgknecht a proposé qu'on retranche 1000 fr. au subside fourni par l'*Orphelinat* pour les écoles. Cette proposition a été votée.

Les fraudes. — On se plaint vivement que plusieurs fournisseurs des marchés de Fribourg y viennent vendre comme frais des œufs qui se trouvent être des œufs pourris.

Nous pensons bien que la police mettra fin à ces fraudes, qui ont lieu depuis quelques semaines.

Le couteau. — Hier soir, dimanche, à Beauregard, un jeune homme, se querellant avec son père, a reçu de ce dernier un coup de couteau dans l'abdomen. Le père coupable a été arrêté.

Le drame de Vaulruz. — L'instruction de cette affaire a amené un coup de théâtre; la Préfecture a mis en état d'arrestation la veuve de Tercier. Nous ignorons si l'on a contre celle-ci de simples présomptions, assez sérieuses pour qu'on ait cru devoir s'assurer de sa personne, ou si l'on a réuni contre elle des charges précises. La veuve T. repousse avec énergie les soupçons dirigés contre elle et maintient ses précédentes déclarations.

Quant à l'individu arrêté vendredi après-midi, à Vuadens, c'est un nommé D., âgé d'une quarantaine d'années.

On l'a vu avec Tercier, dans une auberge de Vuadens, le soir du crime, un peu avant la fermeture de l'établissement. Au lieu de suivre le chemin qui devait le ramener chez lui, D. se serait dirigé, d'après les dires de témoins, à travers les prés, dans la direction opposée.

Lorsqu'il a été arrêté, D. portait des vêtements neufs. Les habits qu'il avait quittés venaient d'être lavés et étaient encore mouillés. Le pantalon porte au genou une tache rouge mal effacée qu'on croit être du sang. Ce vêtement est actuellement soumis à une analyse chimique.

Les explications de D. sur l'emploi de son temps pendant la nuit fatale sont peu satisfaisantes.

L'individu arrêté le lendemain du *crime, le nommé G., est encore sous les* verrous à l'heure actuelle.

La politique au Vully. — On nous écrit :

Nous n'avions pas attaché une bien grande importance à l'assemblée radicale tenue à Praz, le 6 décembre, et notre modeste correspondance qui la relatait n'avait pas d'autre but que de faire remarquer, combien nos radicaux du Vully sont désemparés et ont besoin d'être réconfortés par l'état-major radical de Morat et d'ailleurs. Mais étant donné l'émoi que ces quelques lignes ont produit dans les esprits, nous nous voyons obligés de revenir sur cette assemblée et sur d'autres questions qui s'y rattachent.

Quoi qu'en dise l'*Indépendant*, la réu*nion de Praz a vu se démener force no*tabilités du dehors, tandis que le Vully, qui est soi-disant tout radical, n'a fourni qu'une faible participation.

Est-il vrai que les libéraux du meilleur aloi n'auraient pas été convoqués ? Veut-on introduire au Vully le régime des suspects ?

Il a été question du comité, dites-vous. Soit, mais ce ne sont pas les comités qui vous ont manqué jusqu'à ce jour, dans le Haut comme dans le Bas-Vully, comités toujours en action et en travail politique, et des sociétés politiques de chant, et des cercles politiques de lecture, etc., etc...

Est il possible que les chefs radicaux se démènent plus que par le passé ? Non; les seigneurs de Morat ou de Fribourg auront beau pérorer et chercher à rallier leurs fidèles troupes du Vully, ils n'arrêteront pas la marche du progrès.

C'est l'assemblée conservatrice de Motier que les radicaux ne peuvent pas *digérer. Ce fut une douche désagréable* pour ces têtes surchauffées. Oui, il y eut du monde ce jour-là, une salle comble. Les quelques chefs radicaux qui y étaient pourraient en témoigner, avec un peu de franchise. Les applaudissements frénétiques prodigués au premier magistrat du canton furent instantanés et nullement commandés. Il n'y eut pas trace d'uni*forme à cette belle assemblée*, mais des civils, mais des Vuillerains qui en ont assez du farouche radicalisme de l'*Indépendant* et de ses amis du comité !

L'*Indépendant* reproche à M. Python de venir semer la division parmi nous; mais la division, ce sont les radicaux qui l'ont semée et qui excellent à l'entretenir. Le parti conservateur cherche l'union et la paix. Plein de force juvénile et regardant vers l'avenir, il donne rendez-vous aux radicaux du comité et de l'auberge Derron, aux prochaines élections.

Comment se fait-il que voulant opposer une contre-manifestation à l'assemblée de Motier, les chefs du grand parti du progrès à rebours n'ont trouvé personne à endoctriner ?

Le Vully vous échappe et vous sentez le pressant besoin d'y tenir assemblée sur assemblée. Allez-y, mais vous ne changerez rien à la nouvelle situation que vous même avez faite au Vully.

Le jeune député que vous attaquez n'est pas un tourne-casaque, mais simplement un bon et brave Vuillerain avec lequel vous devez compter et dont les opinions ont toujours été modérées. Comme bien d'autres, il a pris la défense de la cause conservatrice, parce qu'il a vu que vous trompiez le peuple.

Si les radicaux sonnent l'alarme, c'est parce que les conservateurs sont là qui leur font peur. L'assemblée de Motier a été pour eux une révélation, un coup de foudre. Elle les a déroutés. Qu'ils rallient leurs troupes; nous verrons bien par la suite si l'état-major radical peut encore faire marcher le Vully comme un seul homme. Nous en doutons fort.

Les artilleurs gruyériens. — Par téléphone : La fête de Sainte-Barbe a été célébrée à Bulle avec un entrain remarquable. Cent artilleurs environ ont assisté à la messe célébrée en l'église des Capucins pour les frères d'armes défunts. Puis le plus militaire des cortèges a défilé à travers les rues. Après la musique venait « la jaune », le fameux canon municipal, flanquée de deux servants en uniforme d'il y a un demi-siècle. Quatre autres vétérans avaient pris place dans un landau. La file bien alignée des compagnons de sainte Barbe suivait, au pas.

Le banquet, à l'Hôtel-de-Ville, a été, nous assure-t-on, plein d'animation. M. Glasson, syndic, y a pris la parole au nom du conseil communal, qui a offert des vins d'honneur.

La loterie en faveur de l'église de Planfayon. — Le comité de la loterie, pour l'église de Planfayon, particulièrement le conseil paroissial, adresse de chaleureux remerciements à toutes les personnes charitables qui ont bien voulu contribuer aux frais de reconstruction de l'église incendiée en acceptant des billets de cette loterie.

Depuis longtemps le comité aurait désiré effectuer le tirage; malheureusement, bien que le nombre des billets non vendus soit aujourd'hui assez restreint, le stock est cependant encore trop considérable pour que le tirage puisse avoir lieu Le produit de la loterie aurait été trop sensiblement diminué, et le comité se serait vu forcé, à son grand regret, de réduire l'importance des lots. Pour éviter cet inconvénient, le comité de la loterie se permet d'adresser encore un appel pressant à toutes les personnes charita*bles. Qu'elles veuillent bien accepter* encore l'un ou l'autre billet, afin de liquider la réserve.

Le tirage a été définitivement fixé au 26 février 1909 ; cette date a été ratifiée par la préfecture, qui l'a déclarée irré*vocable.*

On peut se procurer des billets au Bureau central, à Fribourg, rue de Lausanne, 50, et dans tous les magasins et cafés pourvus de l'affiche de la loterie.

FOOTBALL

Hier dimanche, 20 décembre, se sont rencontrées au Parc des Sports les deux premières équipes du *Stade Français* et du *Stella F.-C.* Ce match présenta un intérêt assez considérable : à la surprise du public, les jeunes footballers du *Stade Français* remportèrent une *brillante victoire* par 4 buts à 1. Comme toujours, la défense fut excellente. La ligne d'avants se fit particulièrement remarquer par son agilité et par la sûreté de ses passes rapides et de ses shoots placés. Il ne faut pas oublier de *mentionner le joueur Jacquey, aile droite* du *Stade Français* qui, par ses magnifiques centres et ses corners précis contribua beaucoup au succès de son club. La réputation du « demi-centre » et de l'arrière Saulaville est trop bien établie pour qu'il soit utile de signaler leur beau jeu.

Malgré un peu d'énervement de la part de ses joueurs, l'équipe de *Stella* se montra bonne et malgré la perte de son avant-*centre soutint bien son titre de champion* du groupe. Il importe d'ajouter que la fin fut d'une courtoisie et d'une délicatesse qui font honneur aux deux adversaires.

SOCIÉTÉS

Orchestre de la ville. — Ce soir, lundi, pas de répétition.

Société d'épargne « La Prévoyance ». — *Demain, mardi, à 8 h. du soir, dans la* grande salle du café des Grand'Places, assemblée générale de fin d'année.

Tractanda : Rapport du président et des vérificateurs des comptes; remboursement des versements et répartition des bénéfices

MEMENTO

Industrie et commerce. — Demain, mardi, *22 décembre, à 4 h. du soir*, à l'hôtel de l'*Autruche*, à Fribourg, assemblée des gros industriels et gros commerçants importateurs et et exportateurs du canton.

Tractanda : Organisation d'une assemblée cantonale.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Altitude 642m

Longitude Paris Est 4° 49' 16". Latitude Nord 46° 47' 33

Du 21 décembre 1908

BAROMÈTRE

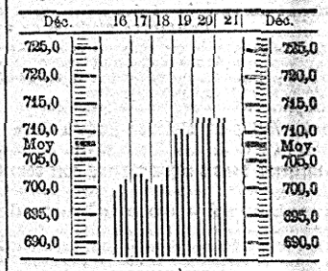

THERMOMÈTRE C.

Déc.	15	16	18	19	20	21	Déc.
8 h. m	0	1	4	2	0	—1	8 h. m.
1 h. s.	+2	6	4	3	3	1	1 h. s.
8 h. s.	2	3	2	2	2		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 4°
Température minim. dans les 24 h. : —1°
Eau tombée dans les 24 h. : 2° mm.

Vent { Direction : N.-E. / Force : léger.

Etat du ciel : couvert.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 7 heures du matin, le 20 décembre :

Paris	3°	Vienne	0°
Rome	5°	Hambourg	5°
Pétersbourg	—6°	Stockholm	2°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce *matin, 21 décembre, à 7 h. :*

En général couvert. Très beau temps, calme, à Genève sur les rives du Léman, Lugano et l'Engadine.

Température variant de — 12° à — 13° dans l'Engadine, —1° à —2° Glaris, Coire et La Chaux-de-Fonds; — 7° à Gœschenen; — 4° à Sierre; 1° à 4° à Berne, Bâle, Lucerne, Genève et Lausanne.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 21 décembre, midi.

Brumeux dans les plaines. Température vers zéro. Bise.

Nouvelles de la dernière heure

La crise ministérielle portugaise

Lisbonne, 21 décembre.

M. Beirao a eu une longue conversation avec le roi. On croit que le nou*veau cabinet sera formé aujourd'hui* avec *quatre progressistes et trois* régénérateurs, sous la présidence de M. Beirao (M. Veiga Beirao est l'un des chefs du parti progressiste.)

Lisbonne, 21 décembre.

Sp. — Les chefs des partis monarchiques ont promis leur appui à M. Beirao, qui est allé communiquer au roi Manuel le résultat de ses démarches pour la constitution d'un cabinet. *M. Beirao continuera ses démarches* aujourd'hui lundi.

Au Parlement turc

Constantinople, 21 décembre.

La majorité des députés ne se montre pas satisfaite du discours du trône et attend avec impatience de connaître le programme gouvernemental que celui-ci présentera à la Chambre après l'adoption de la réponse du *discours du trône.*

Constantinople, 21 décembre.

L'ex grand-vizir, Saïd pacha, a été nommé président du Sénat.

Pour faire peur au sultan

Constantinople, 21 décembre.

Sp. — Selon la *Jeni Gazetta*, le grand-vizir a remis hier dimanche au sultan une lettre qui lui était parvenue et dans laquelle on l'avisait que 60 anarchistes américains étaient venus à Constantinople dans l'intention de commettre un attentat contre le souverain jeudi dernier, jour de l'ouverture du Parlement. Les auteurs présumés de cette lettre, colonels et adjudants du sultan, ont été rayés de la liste des adjudants. Le ministre de la police dément que des anarchistes américains aient été arrêtés.

La crise orientale

Londres, 21 décembre.

Sp. — Le correspondant du *Daily Telegraph* à Saint-Pétersbourg dit qu'on espère arriver à une solution pacifique de la question des Balkans par l'autonomie de la Bosnie et de l'Herzégovine, et que l'Autriche ne serait pas hostile à cette idée.

Un combat en Perse

Saint-Pétersbourg, 21 decembre.

Le *Retch* reçoit de Téhéran les détails complets d'une bataille qui aurait eu lieu il y a quelque temps sous les murs de Tabriz, et qui consti*tua un échec décisif pour les troupes* gouvernementales ayant à leur tête Ain ed Daouleh, et comprenant des contingents des cosaques du colonel Liakhoff. Ce fut Ain ed Daouleh, qui prit l'offensive; il marcha sur la ville, bombarba Tabriz dont il tua une centaine de défenseurs, mais Satar Khan se mit à la tête d'un corps de révolutionnaires et fit une sortie. Ses cavaliers, appuyés par l'artillerie, chargèrent les troupes gouvernementales, les surprirent et les taillèrent en pièces, puis, poursuivant les fuyards *jusqu'à 20 verstes de la ville, ils leur* prirent 12 canons, des approvisionnements et des munitions. Les pertes totales des deux partis s'élèvent à environ 2000 hommes. Parmi les morts du camp révolutionnaire se trouvaient 67 femmes habillées en hommes.

Dans le schisme russe

Saint-Pétersbourg, 21 décembre.

Sp. — Par ordre du Saint-Synode, tous les membres de la secte des adeptes du père Jean de Cronstadt sont frappés d'anathème.

Les élections italiennes

Rome, 21 décembre.

M. Giolitti, président du Conseil, a déclaré à plusieurs reprises que les élections législatives auraient lieu au printemps. La Chambre continuera jusqu'à fin mars la discussion du budget *ainsi que* celle de la loi sur l'enfance abandonnée. Elle serait dissoute pendant les vacances de Pâques, et les élections auraient lieu le 9 mai.

L'élection de Biandrate

Rome, 21 décembre.

Sp. — Dans le collège électoral de Biandrate (province de Novarre), a été élu député, hier dimanche, M. Campanozzi, fonctionnaire des postes et télégraphes, au sujet duquel une discussion eut lieu à la Chambre la semaine dernière. M. Campanozzi était le candidat des partis d'extrême gauche qui ont voulu, en groupant leurs voix sur M. Campanozzi, protester contre la destitution dont il a été l'objet de la part du ministre.

M. Castro fait des commandes

Londres, 21 décembre.

On télégraphie de Berlin au *Standard :*

Le président Castro négocie avec des maisons allemandes des achats importants d'armes modernes. Il a commandé 50,000 fusils Mauser à une maison allemande et songerait à s'adresser à l'industrie allemande pour réformer sa flotte et son armée.

Tchèques et Allemands

Prague, 21 décembre.

On a de nouveau confisqué un nombre considérable de journaux et de publications hebdomadaires tchèques réclamant le boycottage des négociants et des industriels allemands.

L'Amérique se plaint de l'Europe

Londres, 21 décembre.

On mande de New-York au *Standard :*

La commission financière des « voies et moyens » a découvert que le fisc américain était la victime de fraudes représentant des sommes considérables de la part des différentes *nations européennes, lesquelles* déclarent systématiquement pour une valeur bien inférieure à ce qu'elle est en réalité leurs marchandises importées en Amérique. On étudie les moyens de contrôler la valeur réelle des marchandises importées.

Elections partielles en France

Charolles, 21 décembre.

Sp. — A l'élection législative d'hier dimanche, M. Ducarrouge, socialiste unifié, a été élu contre M. Pierre Sarrien, radical, fils de l'ancien président du Conseil français.

Villefranche de Rouergue, 21 décembre.

Sp. — A l'élection législative, d'hier *dimanche, M. Cabrol, socialiste unifié*, a été élu. Le siège est gagné par les socialistes sur les républicains radicaux.

L'affaire du Sud-Oranais

Paris, 21 décembre.

On mande d'Oran à l'*Echo de Paris :*

Le chef des déserteurs de la légion (de Pal) se nommait en réalité von Rhoden. Il aurait été officier d'ordonnance du maréchal Waldersee. Plus tard, au Cameroun, il participa à la campagne contre les Herreros; il fut exclu de son grade et chassé de l'armée pour avoir dilapidé les fonds de sa compagnie. C'est alors qu'après diverses aventures, il contracta un engagement à la légion.

La France et Moulaï Hafid

Tanger, 21 décembre.

Sp. — Le bruit court de nouveau que M. Regnault, consul de France à Tanger, irait à Fez rendre visite à *Moulaï Hafid. Le but de la démarche* du ministre serait d'amener la solution de certaines questions : règlement des dettes du maghzen, organisation de la police à la frontière algéro-maro*caine, etc.*

Chef de police voleur

Londres, 21 décembre.

On mande de Saint-Pétersbourg au *Daily Mail :*

On a arrêté à Kischinef le chef de police qui s'entendait avec une bande de voleurs pour organiser des attaques et partager le butin avec ceux-ci. Il avait, paraît-il, la spécialité des fourrures de prix.

Incendie dans un théâtre

Berlin, 21 décembre.

Un incendie s'est déclaré dimanche soir au théâtre de Glatz (Silésie prussienne), au cours d'une représentation. Le théâtre était bondé. Tous les spectateurs ont réussi à se sauver.

Explosion

Berlin, 21 décembre.

Hier dimanche, deux douaniers sondaient au moyen de barres de fer un char de *paysan qu'ils soupçonnaient renfermer du* tabac de contrebande Un choc de leurs barres de fer provoqua l'explosion d'un *certain nombre de pièces d'artifice qui se* trouvaient sur le char. Un sous-officier a été tué sur le coup, un douanier a eu les deux bras arrachés.

Accident de sport

Berlin, 21 décembre.

Sp. — Dans le local d'une société à Asch en Bohême, une lutte a eu lieu entre un athlète couronné et un jeune monteur de 19 ans. Ce dernier fut jeté sur le sol où il resta sans connaissance. Tous les efforts pour le ramener à la vie furent inutiles.

SUISSE

Le successeur de M. Künzli

Zofingue, 21 décembre.

M. Hunziker, président du tribunal, ayant déclaré qu'il se désistait comme candidat pour l'élection au Conseil *national dans le 36me arrondissement* et cédait la place au candidat officiel du parti radical, M. Suter, préfet du district de Zofingue, l'élection de ce dernier est ainsi assurée.

L'élection aura lieu dimanche 27 décembre.

Rixe mortelle

Zoug, 21 décembre.

Dans la nuit de samedi à hier, au cours d'une rixe, un ouvrier charpentier nommé Stadler, d'Aadorf, a été si grièvement blessé par un ouvrier couvreur allemand nommé Rische, qu'il a succombé un peu après.

Rische prétend avoir agi en état de légitime défense.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

†

Monsieur et Madame François Dupraz-Leyat et leurs enfants, à Rue; Monsieur et Madame Alfred Dupraz-Esseiva et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Emmanuel *Dupraz-Robadey et leurs enfants, à Ro*mont; Monsieur et Madame Joseph Dupraz-Surchat et leurs enfants, à Rue; Mademoiselle Marie Dupraz, à Rue; Monsieur et Madame Chabanier-Dupraz et leurs enfants, à Marseille; Madame veuve Marguerite Dupraz, à Bois-Colombes; Madame veuve Victorine Wuichard et ses enfants, à Semsales; Mesdemoiselles Piccot-Meynet, à Lullin; Monsieur Dupraz-Viollet, à Lullin; les familles Jaquier et Freyre, à Bonneville; les familles Cardinaux-Wuichard, à Fribourg, Grand-Wuichard, à Semsales, Conus-Wuichard, à Siviriez, Senn-Wuichard, à Saint Gall; Surchat, à Blessens et Bouloz; Rouvenaz et Conus, à Rue; Leyat, à Genève; Monney et Jaquenoud, à Ecublens, Siviriez et Vuisternens, ont la profonde *douleur de faire part de la mort de leur cher* père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin

Monsieur Alexandre DUPRAZ

décédé à Rue, le 19 décembre, dans sa 83me année, après une courte maladie, muni de tous les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Rue, mercredi 23 décembre, à 10 heures du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Zurich, 79, Badenerstrasse, le 15 Mai 1907.

"A l'âge de 8 mois, ma petite fille Alice a eu une terrible éruption de la peau. J'ai eu recours de suite à

l'Emulsion SCOTT

et la maladie a disparu rapidement, aussi bien qu'un écoulement des oreilles dont elle avait *souffert. L'enfant reprend des forces à vue* d'œil, se trouve mieux de jour en jour et dort sans interruption toutes les nuits, grâce heureusement à l'Emulsion SCOTT."

A. ALBRECHT.

C'est toujours une économie d'employer l'Emulsion SCOTT de suite, car c'est elle qui

guérit

C'est une mauvaise économie de dépenser son argent pour d'autres préparations et émulsions qui n'ont pas la faculté de guérir des maux et éruptions difficiles. L'Emulsion SCOTT est la seule qui soit toujours faite avec les ingrédients les plus purs et les plus forts, par le procédé sans rival de SCOTT, dont la marque de fabrique invariable est "le pêcheur et son poisson."

Prix: 2fr.50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens

MM. Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin) envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

Pixavon pour le lavage des cheveux.

(*Le Pixavon est un savon liquide au* goudron, rendu inodore par un procédé breveté.)

Incontestablement le premier produit du monde pour les soins de la chevelure.

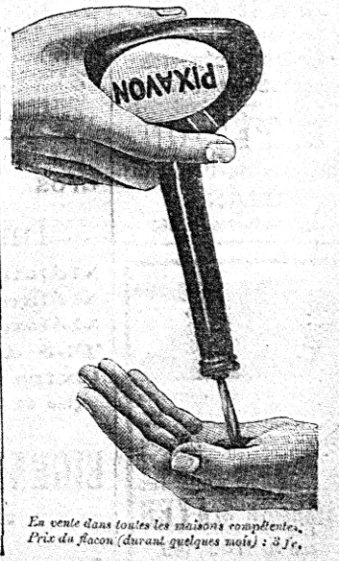

En vente dans toutes les maisons compétentes.
Prix du flacon (durant quelques mois) : 3 fr.

†

L'*Ancienne Alemannia* et l'*Alemannia* ont la douleur de faire part du décès de leur cher collègue

Monsieur J. Zimmermann

docteur phil.
professeur à Bremgarten

L'enterrement aura lieu demain mardi 22 décembre, à 10 h., à Birmensdorf (station de chemin de fer : Baden.

R. I. P.

Monsieur stable, très comme il faut, **demande** belle

chambre meublée

Offres sous H 5428 F. à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 5072

Perdu

une **chaîne de cou** en or, avec 2 médailles, une en or et une en argent. 5060

La rapporter, contre récompense, à la **Police locale.**

JEUNE HOMME

demande occupation quelconque pour tout de suite Connaît très bien l'entretien des parquets.

S'adresser sous H 5439 F. à *Haasenstein & Vogler, Fribourg* 5080

E. de Planta, Berne
rue du Marché, 65
près du Käfigturm
Bureau international des brevets
Téléphone 3242

Protection pour brevets. Modèles et marques de fabrique. Etude des idées. Mise en valeur. H 9369 Y 5076

Visite personnelle sur demande.

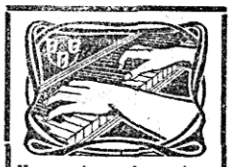

Notre piano de maison
Modèle Hug
est
bien introduit

depuis une dizaine d'années dans toutes les familles, chez instituteurs, dans les conservatoires de musique et instituts.

Construction solide
Tonalité harmonieuse
Cordes croisées avec fort cadre en fer et cadre en ivoire, depuis **760 fr.**

HUG & Cie
Zurich
Sonnenquai, 26-28

Demandez nos *catalogues spéciaux et nos propositions de paiement*

Lettre sera à la poste mardi.

Grand assortiment en

Glaces

ET

Encadrements

simples et riches

GRAVURES

Chromos, photograph., etc.

Cadres photographies

dans tous les formats.

Belles statuettes

SELLETTES & CHEVALETS

E. PÉTIN
32, rue de l'Hôpital
BERNE
Maison fondée en 1863

Spécialité de **couverts** métal blanc et argentés **Couteaux de table et services à découper,** manche os, corne, ivoire, bacre ou argent, avec monogrammes sur demande. H4760F 4405

Alphonse MAYER
rue du Tilleul, 149

FABRIQUES DE PATES ALIMENTAIRES DE PEROLLES ET SAINTE-APPOLINE
Nouvelle spécialité
Pastillages JULIENNE pour potage
MÉLANGE
aux ŒUFS, aux TOMATES et aux ÉPINARDS

Pour Etrennes

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN :

Services à fruits et à crême
Beurriers, miellers,
Plats à gâteaux, etc.

Grand assortiment en :

FANTAISIE pour BONBONNIÈRES

CHEZ :

GEORGES CLÉMENT
Grand'Rue, 10
Fribourg

Emission de lots 3 %
DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

1.400,000 obligations foncières de 250 fr., 3 %, à lots remboursables au plus tard en 70 années.

Pendant les 20 premières années, il y aura 12 tirages par an, comprenant notamment :

6 lots de 100,000 fr. — 6 lots de 50,000 fr.

et pendant les 50 dernières années, 6 tirages comprenant comme

GROS LOTS

4 lots de 100,000 fr. — 2 lots de 50,000 fr.

Prix d'émission : 247 fr. 50, payable par terme comme suit :
1° en souscrivant . . . . . Fr. 15 —
2° à la délivrance des titres provisoires, en février » 15 —
3° le solde, en **NEUF** versements échelonnés, dont le dernier échoit le 20 mars 1912.

Les **souscriptions** sont reçues dès à présent, **sans frais,**

à la Société Générale Alsacienne de Banque

Avenue du Théâtre **LAUSANNE** Rue Ch. Monnard, 1 & 3

Le 2me cours de danse

à l'HOTEL DU FAUCON

commencera le 24 décembre.

S'inscrire chez **Tomasini,** *maître de danse, rue de Lausanne, 44.* H 5408 F 5051

POUR cadeaux de Noël & Nouvel-An

TISSUS

pour Robes et Blouses

excessivement

BON MARCHÉ

G. Kemm-Ellenberger
FRIBOURG

Mises publiques

On vendra en mises publiques le **mercredi 23 décembre,** dès 9 h. du matin, à l'ancienne fabrique de caisses, près de l'Arsenal, à Pérolles, une quantité d'objets consistant en matériel de scierie, serrurerie, menuiserie et tonnellerie, tels que : machines à percer les métaux, forges portatives, enclumes, étaux, meules d'émeri et autres, grand nombre de courroies de transmission de toutes dimensions, petit outillage pour serrurerie et menuiserie, établis de menuisier et autres, quantité de chevalets gros et petits, 1 grand rabot et 1 appareil à cintrer les douves de tonneaux, faux cercles et feuillard, une quantité de clous et autres fournitures, brouettes et petits chars à 1 et 2 roues, 1 wagonnet pour voie normale, divers buffets d'atelier et de bureau, bancs, tables, chaises, pupitres, presse à copier, 2 balances, 1 fourneau portatif, 1 potager, plusieurs lots de bois d'échafaudage et de chauffage et quantité d'objets trop longs à détailler.

Le tout taxé à très bas prix. H 5426 F 5069 2018

Pour renseignements, s'adresser à **M. A. Gougler,** *taxateur officiel, rue Saint-Pierre, 24,* à **Fribourg.**

Gros **THÉS** Détail

Importation directe.

Mélange de Congou.
Mélange de Souchong.
Mélange russe.
Thé de famille.
Extra five O'clock, en paquets d'origine de 50 et 100 grammes. H 4603 F 4207

EIGENMANN, CHATTON & Cie
ancien magasin KAESER
rue du Tilleul

Téléphone. *On porte à domicile.*

BOURGEONS DE SAPIN MARQUE HUBER
Confiserie moderne
SOUVERAIN POUR TOUX, RHUMES, BRONCHITES, GRIPPES, INFLUENZA, etc
DEMANDEZ LES PARTOUT

H 14892 L 4038

LA SUPÉRIORITÉ
des
Pastilles Valda

est établie incontestablement

1° Par le nombre considérable des guérisons obtenues
2° Par leur succès colossal et universel
3° Par la quantité fantastique des imitations et contrefaçons

AUSSI POUR VOUS PRÉSERVER OU POUR VOUS GUÉRIR
INFAILLIBLEMENT
des Maux de Gorge, Rhumes de Cerveau, Enrouements, Rhumes, Bronchites, Grippes, Influenza, Asthme, Pneumonies, etc.

FAITES BIEN ATTENTION
DEMANDEZ, EXIGEZ dans toutes les Pharmacies au prix de **1 fr. 50**
"UNE BOITE DE VÉRITABLES PASTILLES VALDA"
portant le nom **VALDA**
et l'adresse du seul fabricant
H. Canonne, phn, 49, rue Réaumur, Paris
EN VENTE
Dans toutes les Pharmacies de la Suisse.

Monsieur distrait

s'étant assis sur un tube de Seccotine offre récompense à qui arrivera à le decoller. (La Seccotine colle n'importe quoi).

Chambre à louer

Ne louez plus que des chambres dont les parquets sont entretenus avec l'encaustique non inflammable, la **Parkett-Rose,** cire à parquet économique se délayant à l'eau

En vente partout.

Dépôt général pour la Suisse française : **Droguerie FASCAL, fils, Lausanne.** 2663

AVIS

A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An, le soussigné recommande ses véritables

tresses bernoises

fabriquées avec du beurre pur. H 5446 F 5084

Ch. ANTENEN, *boulanger, rue de la Préfecture,* **Fribourg.**

Offre de place

Bonne petite famille agric. du district de la Singine, **demande,** comme aide dans la maison, un **jeune garçon** émancipé de l'école et sachant traire. Occasion d'apprendre l'allemand. Rétribution selon entente.

S'adresser à l'**Hôtel du Chasseur à Fribourg.**

— AMPUTÉS —
dem. le prospectus sur la nouvelle **Jambe artificielle pneumatique Herrlicher** (brev. fédéral), **F. Ingold,** fabr. de membres artific. et appar. orthoped., **Bâle.** H 7273 Q 4300
— Brevetés dans tous les pays. —

Groseillers greffés sur tige

A. Schertenleib, pépin., **Prilly.**

Loterie Planfayon

Tirage irrévocable

26 février 1909

Envoi des **derniers billets à 1 fr.** contre remboursement par le 5079-2019-109

BUREAU CENTRAL, Rue de Lausanne, 50, FRIBOURG.

L'emprunt à primes de la

RÉPUBLIQUE DE ST-MARIN

au profit d'institutions de bienfaisance et de prévoyance

EST LE SEUL AU MONDE

offrant un intérêt et des avantages pareils à ceux énumérés ci-dessous :

Les obligations de cet emprunt sont **toutes remboursées** dans l'espace de 52 ans seulement (dernière année 1960). En outre **50,000 primes** faisant un total de **L. 9,245,000** sont affectées à cette émission de 500,000 obligations.

La proportion de gagner une prime qui de **L. 100 peut s'élever jusqu'à UN MILLION** est de 1 à 9. Les tirages se font de telle manière que

UN TITRE DANS CHAQUE DIZAINE DOIT SORTIR A UNE PRIME

Le possesseur d'une dizaine de titres sera donc

remboursé à un minimum de L. 325.—

Les tirages semestriels et annuels se feront publiquement, à Rome, le 31 décembre et le 30 juin, avec toutes les formalités et garanties prescrites par la loi. Le paiement des primes se fera immédiatement sans aucune réduction de taxes ou autres.

L'emprunt est garanti par un dépôt de rente consolidée 3.75 à 3.50 % garantie par le gouvernement italien.

Le premier tirage avec grosse prime de UN MILLION aura lieu le 31 décembre 1908

Cette somme de **UN MILLION** est déjà déposée à la Banque d'Italie.

Prix de l'obligation Fr. 30.—
Prix d'une dizaine d'obligations » 300.—
(avec une prime garantie)

Ces titres sont vendus par le H 36126 L 5063

Comptoir général de Valeurs à lots
à GENÈVE et LAUSANNE

CONCOURS

Il est ouvert, entre artistes suisses, un concours pour un projet d'affiche-réclame et diplômes pour la 8me Exposition suisse d'agriculture, à Lausanne, en 1910.

Cahier des charges à demander au Commissariat de l'Exposition, 15, rue de Bourg, à Lausanne. 5028-2008

Fond de magasin de modes et chapellerie

sera vendu en mises publiques *et à tout prix,* **mardi 22 décembre,** à 3 h. après midi, à l'Hôtel de la Couronne, à *Romont.* H 5422 F 5061

Dans petite ville vaudoise, **ou demande** jeune

typographe

marié, connaissant bien son metier et pouvant diriger petite imprimerie. Conditions : Place stable, entrée en janvier, avec 36 à 38 fr., être non sociétaire et faire ses offres *avant Noël* à l'agence Haasenstein et Vogler, Lausanne, sous chiffres F 27414 L. 5047

A LOUER

un bon **magasin** d'épicerie-mercerie situé près d'une grande usine au centre de la Gruyère, situation unique. Clientèle assurée. Peu de reprise. 5071

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, *Fribourg,* sous chiffres H 1763 B.

Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An

GRAND ET BEAU CHOIX
de Cadeaux & Etrennes

Album cartes, Album poésies, Album photographies
Livres d'étrennes, Bibliothèque rose, Bibliothèque bleue
Livres de piété, Paroissiens, Missels, Bréviaires, etc.
Agendas de poche, Carnets, Portefeuilles, Porte-cartes
Calendriers pour bureaux
Calendriers à effeuiller, Petits calendriers de luxe
Cartes postales, Images et cartes pour étrennes
Papeterie de luxe, fine et ordinaire
Encriers, Presse-papier, Liseuses, Crayons-fantaisie
Plumes-réservoir avec bec or et ordinaire
Boîtes couleurs, Boîtes mathématiques
Plumiers, Classeurs, etc., etc.
Chapelets montés en argent et chapelets ordinaires
Médailles et croix en tous genres
Petites crèches, Statues, Crucifix, Bénitiers de luxe

Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas, Fribourg.

Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An
GRANDE EXPOSITION DE
BRODERIE DE ST-GALL

pochettes cols pour dames et enfants, à des prix exceptionnellement bon marché

On peut visiter sans acheter.
Se recommande. 5083

Mme Charles Lipp, rue de la Préfecture, 222.

Kaiser & Cie, Berne
Maison spéciale pour installations de bureaux

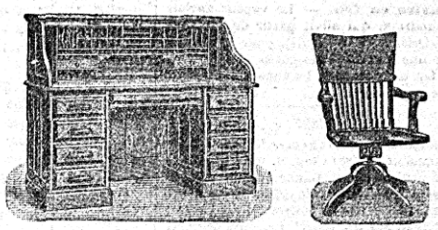

Toujours en magasin prêt à livrer plusieurs centaines de tables à écrire, pupitres à jalousies roulantes, pupitres droits, tables de bureau, chaises, armoires, etc., etc.

Bureau américain en chêne Ire qual., depuis 150 fr.

Collection extra et entreprise de toute une installation suivant plans. 4854

Fabrique de premier ordre. Qualité insurpassable. Garantie. Prix très bon marché. Premières références.

Catalogue illustré envoyé sur demande

A l'occasion des prochaines fêtes

NOEL & NOUVEL-AN

Il y aura, à la **Succursale des Halles aux Meubles,** grande exposition d'étrennes utiles et pratiques, comme :

Glaces en tous genres, depuis **5 fr. à 50 fr.**
Tableaux » » **4 fr. 50 à 60 fr.**
Etagères » » **7 fr. à 30 fr.**

Meubles fantaisie à des prix avantageux. Tapis, milieux de salons en moquette : descentes de lit en peluchette et moquette ; couvertures laine et couvertures de lit.

Se recommande, H 5199 F 4814
J. SCHWAB.

Maison de confiance, fondée en 1903.

FABRIQUE D'HORLOGERIE INNOVATION

5 ANS DE GARANTIE
8 JOURS A L'ESSAI
6 MOIS DE CRÉDIT
11 cts. PAR JOUR

VENTE DIRECTE DU FABRICANT AUX PARTICULIERS

18 Fr. AU COMPTANT — 19,50 Fr. A TERME

Montre nickel, pur métal blanc, garantie inaltérable, cuvette nickel, avec charnière, remontoir, échappement ancre, 8 rubis, ressort incassable.

Cette montre, faite mécaniquement, est l'argument le plus parfait que l'on puisse donner de la fabrication perfectionnée, et la pièce la plus recommandable aux personnes faisant de gros travaux. Elle est construite pour avoir une longue resistance ; le prix modique de cette montre, *malgré ses nombreuses qualités,* en assure une grande vente auprès des ouvriers, employés de chemins de fer et postes, auprès des agriculteurs, mécaniciens, etc. Toutes ces montres, garanties 5 ans, sont repassées, huilées et réglées avant de quitter la fabrique. **Envoyez 5 Fr., vos noms et adresse exacts, ainsi que votre profession** et, par retour, sans frais, vous recevrez la montre, dont reproduction ci-contre. Après 8 jours d'essai, si vous êtes satisfait, veuillez nous aviser et nous prendrons remboursements mensuels de Fr. 3.—, en date du 1er de chaque mois suivant, ou, si vous préférez, au comptant en un seul mandat de 13 Fr. (Escompte de Fr. 1.50 au comptant.) Si vous n'êtes pas satisfait, retournez la montre et votre dépôt vous sera renvoyé par retour. — Pensez aux avantages de notre système Innovation !

Atelier spécial pour rhabillages de montres.

A. BALTHET-JAQUET, fabrique Innovation, Chaux-de-Fonds, Suisse. Se tourner à la

Demandez notre catalogue gratis et franco.

Chaînes. Agents honnêtes et sérieux demandés. Indiquer le nom du journal s. v. p. **Réveils.**

H 13000 C 4217

CIERGES

Nous prions Messieurs les curés et les sacristains de bien vouloir nous adresser dorénavant leurs commandes de cierges.

Nous recevons maintenant des cierges liturgiques qui pourront être vendus **50 cent.** meilleur marché qu'auparavant. 4809

Nous reprenons les déchets de cierges à bon compte.

SOCIÉTÉ DE L'ŒUVRE DE SAINT-AUGUSTIN, ST-MAURICE